

18 FR.
PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

10 CENT.
LE NUMÉRO.

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	Lyon.	Rhône.	Dép ^{ts} .
Un an...	18	24	30
Six mois...	9	12	15
Trois mois...	4 50	6	7 50
Un mois...	1 50	2	2 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEBLANC et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.
BOREUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRINAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 15 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Lyon, 28 février.

A TOUS CEUX QUI VEULENT L'ORDRE ET LA RÉPUBLIQUE.

I.

Décidément la réaction veut jouer son dernier enjeu aux élections prochaines. Elle s'organise, elle emploie tous les moyens qui restent en son pouvoir : l'argent et la calomnie. Jalouse de donner toute l'extension possible à ses infames mensonges, elle va organiser dans toute la France un système de journalisme à bon marché. Des fonds considérables sont déjà réunis à cet effet et déposés chez quelqu'un que nous pourrions nommer. Les chefs de la société de l'ordre, à Lyon, ont contribué pour une large part dans cette entreprise qui se propose la perte de la République. Tous ces hommes, si après au gain quand ils s'agit du salaire des travailleurs, vont puiser dans leurs coffres-forts, et puiser sans compter, puisque c'est pour forger au peuple de nouvelles chaînes.

C'est une coalition générale de tous les conspirateurs monarchiques. — C'est la réunion de tous ceux qui veulent que l'ouvrier des villes et des campagnes reste éternellement sous la dépendance des exploiters. — Mélange de Baziles de toutes couleurs, de Tartufes de tous les régimes, corrompus de la veille et traités du lendemain. — Chacun a mis sa bourse, sa haine et ses mauvais penchants au service d'une si digne cause. Le comptoir, le château et la sacristie ont fait une sainte alliance, quitte à se disputer ensuite à qui rongera l'os. — Il est curieux de voir tous ces barbeta de la contre-révolution, crottés de toutes les hontes de la patrie, fauteurs ou complices de tous les crimes de la monarchie, il est curieux, pour ne pas dire autrement, de les entendre parler de propriété, de famille et de religion. — Ils parlent de propriété et ils se font les souteneurs de l'usure, en s'opposant à toutes réformes financières. — Ils parlent de familles eux qui mesurent le mérite d'une compagne à la dot qu'elle apporte, après avoir employé leur jeunesse à débaucher les filles du peuple, à procréer de malheureux orphelins dont l'intelligence et le corps vont s'étioler dans les hospices où l'éducation civique et intellectuelle n'existent pas. — Ils parlent de religion, Dieu leur pardonne, et de religion chrétienne encore, qui, des riches prélats s'occupant plus de politique et d'intrigues, que de l'Evangile; qui, des prêtres bouffis d'orgueil et de l'esprit de domination, véritables sépulchres blanchis, fuyant l'esprit pour se courber sous la lettre qui tue l'âme au profit du corps; qui encore, des dévots hypocrites, qui vont à la messe parce que c'est bon genre, que cela pose et donne du crédit.

Pauvre christianisme! avoir été la philosophie d'un monde, le civilisateur des barbares, l'initiateur social de l'Europe, et se voir défendu par de pareils apôtres, tomber à la merci de pharisiens qui prétent à intérêt!...

II.

Ce parti a un comité général qui siège à Paris, et correspond avec les réactionnaires, lisez amis de l'ordre, de tous les départements. Ce comité vient de nommer sa commission de programme. Les noms qui sont sortis de cette élection sont un vrai défi jeté à la démocratie; ce sont MM. Berryer, Molé et Thiers : Molé, dont le servilisme monarchique indignait Guizot lui-même; Berryer, l'avocat du légitimisme, le défenseur officiel du royal impotent de Frohsdorf; et Thiers, l'escamoteur politique, le ministre d'avril 1834, l'embastilleur de Paris, l'amphytrion de Grandvaux. Voilà les hommes qui vont parler la langue républicaine à la France démocratique. Pauvre France! pour qui te prend-on? jusqu'où veut-on te faire descendre?

Voilà, peuple, où t'a conduit ta politique indécise; tu a été complètement pris pour dupe, et aujourd'hui tu ne peux relever les affaires que par des efforts surhumains, qu'en combinant avec adresse la patience et l'audace.

D'ici à quelques jours nous allons voir les réactionnaires tenter à Lyon la première partie de leurs projets. Il va paraître un nouveau journal à un sou la feuille. Déjà plusieurs réunions ont eu lieu à cet effet, et l'on dit que c'est M. Granier de Cassagnac, l'un des rédacteurs de l'*Epoque*, de royale mémoire, qui sera le rédacteur en chef de cette feuille, qui doit être le modèle du genre, et laisser bien loin, le patriarcat de la calomnie.

Cet illustre Gascon, appuyé du grand sabre de Bugeaud, va venir faire la leçon à nos ouvriers, et donner aux habitants de nos campagnes les principes élémentaires de la saine politique, de la politique conservatrice des abus, des gros traitements et des forts impôts, de celle qui raille la République, traite le paysan de brute et l'ouvrier de canaille : la politique qui veut perdre la République en perdant d'abord les républicains.

Pour cela, il faut parler du partage des terres, dire à ceux que l'impôt écrase et que l'usure dévore, que les socialistes vont venir les dépouiller (comme si les usuriers ne suffisaient pas), et que dans chaque village, à chaque coin de rue, les rouges veulent élever une guillotine.

Puis, quant à l'aide de ces moyens infâmes, qui répugnent à toute conscience honnête, on sera parvenu à organiser la terreur parmi nos populations rurales, qu'on aura semé la défiance et la haine entre les enfants d'une même patrie, alors on fera voter sous cette impression menteuse, et l'on dira que la France est monarchique; que février n'a été qu'une surprise, et que l'ordre exige que l'on revienne aux vieilles institutions françaises.

Voilà, ô nos compatriotes! le sort dont vous êtes menacés et une partie des moyens que l'on veut employer. Patriotes! veillez.

Sentinelles républicaines! garde à vous; les royalistes sont là.

le vit dans la glace pâlir et chanceler; le croyant seulement malade, il détourna la main armée du rasoir, et appela du secours. Le misérable perdit la tête; il s'imagina qu'il était découvert, se jeta à genoux et avoua tout en implorant sa grâce. D'autres dangers bien plus graves menaçaient les députés modérés. L'un des secrétaires d'Isabeau, fils d'un de ses collègues, député de la Drôme, écrivait tous les jours à Robespierre, pour faire envoyer Isabeau à la guillotine, comme coupable de modérantisme, de négociantisme, et d'autres en *isme*, usités dans le vocabulaire de l'époque. Les dénonciations eurent leur effet; Isabeau ne fut sauvé que par le 9 thermidor, auquel il ne pouvait se défendre de participer, sûr de porter sa tête sur l'échafaud si la dictature de Robespierre eût duré seulement quelques jours de plus.

Après cet événement, Isabeau retourna à Bordeaux et dans les départements voisins avec la mission de vider les prisons encombrées de détenus politiques. Ce fut à Bordeaux, en procédant à cette opération qu'il reçut d'un vieux conseiller au parlement, dont il ordonnait l'élargissement, cette réponse remarquable, montrant jusqu'où étaient portées les haines de parti : « Non, Monsieur, non, je ne veux pas être mis en liberté par vous; ce que je hais en vous, c'est le pouvoir que vous avez de me délivrer. »

Dans quelques petites villes, on peut dire sans exagération que la moitié de la population avait incarcéré l'autre moitié. A Bazas, entre autres, un tiers des maisons avaient été converties en prisons; on ne voyait que fenêtres murées et grillées; à travers les barreaux on apercevait les détenus qui criaient : Liberté! liberté! la nouvelle de la mort de Robespierre ayant volé d'un bout de la France à l'autre.

Durant cette tournée, Isabeau fit connaissance, dans une petite ville du département des Landes, avec le citoyen Avy, dont le généreux dévouement mérite bien d'être signalé.

C'était un maître de pension jouissant d'une modique fortune et père de onze enfants. Presque toute sa clientèle habitait St-Domingue où il avait longtemps demeuré. Chaque année on lui

Ah! messieurs les réactionnaires, c'est ainsi que vous avez marché dans l'ombre, et que par des chemins couverts vous êtes venus jusque-là; pendant que nous étions courbés sous l'étude des problèmes sociaux, que nous cherchions les moyens d'améliorer le sort du peuple, de le décharger des cinq milliards d'impôt qu'il paie au capital, vous avez cheminé comme des renards, et aujourd'hui vous vous dressez comme des tigres. Eh bien! tant mieux; nous vous aimons mieux ainsi, nous pourrions vous étriller à notre aise.

DÉNONCIATION CONTRE BUGEAUD.

Nous dénonçons formellement le général Bugeaud à l'Assemblée nationale et à tous les honnêtes gens. Cet homme ne rêve rien moins que la destruction de Lyon et le massacre de ses habitants.

Un moment nous avons pu croire que les discours de Bourges et de Lyon n'étaient que de vaines bravades, et nous avons souri de pitié. Mais à cette heure, il ne nous est plus permis de penser ainsi. Les noirs projets que cet homme a eu le cynisme de mettre en avant, il les exécute aujourd'hui. Déjà les pelles, les pressons, les pioches et les haches ont été distribués aux régiments pour démolir. Chaque homme a reçu aussi des balles libres, pour tuer un plus grand nombre de citoyens à la fois; bientôt, si nous continuons à nous endormir dans une lâche sécurité, ce général conspirateur, exécutant le reste de son projet, marchera sur Paris après avoir saccagé Lyon, et ramènera la monarchie sur des monceaux de cadavres et de ruines!

Et c'est une armée française, et ce sont des soldats républicains qui doivent être les instruments de pareils brigandages! ce sont eux qui doivent détruire nos demeures et nous enlever la vie à l'aide de moyens que les lois de la guerre flétrissent du nom d'assassinat! Non, nos frères de l'armée n'obéiront pas à la voix du crime; ils se rappelleront qu'ils sont chargés de défendre la patrie et non d'égorger leurs concitoyens.

On se rappelle que dans la séance de l'Assemblée nationale du 12 courant, le gouvernement, interpellé sur les discours du sieur Bugeaud, les a désavoués, les traitant comme des rêves. Aujourd'hui que ces rêves se réalisent, que répondra le gouvernement? Nous ne le savons; mais ce que nous savons bien, c'est que la nation ne doit pas dormir quand ses ennemis veillent.

Nous adjurons tous les bons citoyens de demander avec nous à l'Assemblée nationale la destitution d'un homme qui médite froidement le massacre et la destruction; d'un homme qui veut avilir notre armée en lui faisant jouer un rôle infâme; d'un homme qui souffle la haine entre les citoyens, qui augmente l'audace de la faction royaliste, en lui promettant un appui matériel; d'un homme que la monarchie a pu choisir à son dernier jour pour mitrailler le peuple, mais que le

amenait de nouveaux élèves en venant reprendre ceux dont l'éducation était terminée. Après le désastre de cette colonie, ses élèves, pour la plupart, se trouvèrent orphelins et sans ressource. Avy tint conseil avec sa femme et les aînés de ses enfants; là, il fut résolu de garder tous ces infortunés tant qu'on pourrait les nourrir, et de vendre tout le bien de la famille plutôt que de les abandonner. Cette résolution s'exécuta; les demandes de secours restaient sans réponse dans ces temps malheureux où les caisses publiques étaient habituellement vides; tout ce que possédait Avy, tout le fruit de ses longs travaux fut absorbé dans cet acte de bienfaisance. Jamais ce digne citoyen ne fut dans la suite remboursé de ses avances; mais c'était une de ces âmes qui se sentent appelées à quelque chose de mieux qu'à gagner de l'argent. Le représentant adopta un de ses fils qu'il fit entrer au service, et qui fut tué au siège d'Avvers; en 1814, il était devenu général de division.

Au temps où se passaient ces événements, les grands actes de vertu, d'abnégation n'étaient pas rares. On a recueilli les crimes de cette époque; il y aurait un beau recueil à faire, dans un esprit opposé; mais notre siècle, peu digne de reconnaître et d'apprécier de pareilles actions, s'attacherait à les dénigrer en y cherchant de vils motifs d'intérêt ou de vanité. De retour de sa tournée libératrice, Isabeau se trouvait au spectacle à Bordeaux quand un courrier lui apporta l'importante nouvelle de la reprise de Toulon. Le spectacle fut interrompu; s'avançant sur le devant de sa loge, Isabeau fit faire silence, et dit d'une voix tremblante d'émotion : « Citoyens, Toulon est repris! » Il ne put continuer; sa joie avait été si vive qu'il perdit un moment connaissance. En revenant à lui, il vit le parterre et les acteurs à genoux, tête nue; tous chantaient en chœur :

Amour sacré de la patrie!

(Extraits des Mémoires inédits du représentant Isabeau, député d'Indre-et-Loire.)

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 28 FÉVRIER.

BORDEAUX EN 1793.

(Suite et fin.)

Les députés Baudot et Isabeau arrivèrent sans accident à la Réole; là, ils ne tardèrent pas à recevoir la soumission des insurgés, effrayés de l'approche des troupes en marche pour les réduire, et manquant totalement de subsistances. Les plus compromis eurent le temps de se mettre en sûreté; les députés rentrèrent peu de temps après dans Bordeaux, à la tête d'une force armée respectable; leur retour fut accompagné de grandes démonstrations d'allégresse publique, ils savaient à quoi s'en tenir sur leur sincérité; alors commença pour eux une autre tâche : une série de nouveaux dangers. Déjouer les intrigues du parti anti-national et contenir dans de justes bornes le zèle de la minorité patriote longtemps comprimée, n'était pas chose facile. Dans l'accomplissement de cette double tâche, les périls se renouvelaient à chaque pas. C'était chaque jour des tentatives d'assassinat; le représentant Isabeau échappa deux fois, comme par miracle. Une nuit d'été, sa fenêtre, restée ouverte à cause de l'excessive chaleur, fut escaladée par un homme le sabre à la main; il s'attendait à surprendre sa victime endormie; une fièvre ardente tenait le représentant éveillé; ses armes étaient à sa portée; il blessa l'assassin qui se sauva par où il était entré; la garde avait été séduite ou enivrée; ceux qui auraient dû le saisir étaient sans doute ses complices, car il ne fut point arrêté; le factionnaire placé sous la fenêtre devait avoir pris un puissant narcotique, tant il fut difficile de l'éveiller. Une autre fois, on avait gagné le barbier du représentant pour lui couper la gorge. Au moment de porter le coup fatal, le cœur lui manqua. Isabeau

gouvernement actuel n'a pu envoyer à Lyon sans faire une injure à cette ville; d'un homme dont le nom seul est devenu un sujet de terreur, et dont la présence dans nos murs sera un obstacle invincible à la bonne harmonie et à la reprise des affaires.

Une pétition dans ce sens, adressée à l'Assemblée nationale, est actuellement sous presse. Tous les vrais patriotes sont engagés à venir la signer dans nos bureaux. Il en sera remis des exemplaires à toutes les personnes connues qui voudront la faire signer.

LES DÉCEPTIONS DE FÉVRIER.

Lorsque nous jetons un regard rétrospectif vers le passé, ne sommes-nous pas saisis d'étonnement? ne nous étonnons-nous pas les jours de quelque hallucination, en voyant avec quelle rapidité les événements qui se succèdent depuis le 24 février, nous entraînent vers un ordre de choses diamétralement opposé à celui qu'avait indiqué la révolution? Hélas! le découragement et la tristesse nous gagnent en voyant toutes nos conquêtes tomber une à une au souffle de la réaction comme la feuille des arbres sous le vent d'automne, et nous en venons à douter du génie des révolutions, et à nous demander s'il ne faut pas désespérer de cette pauvre humanité, que nous voyons tourner si bénévolement dans son cercle vicieux et jouer depuis des siècles le rôle de l'infortuné Sisyphe.

Quel génie malfaisant s'acharne donc à notre perte? quel ver rongeur a pu s'attaquer au cœur de notre jeune République pour que nous ayons la douleur de la voir s'étioler à son berceau? Ce mauvais génie, c'est assurément notre stupide sérénité après la victoire, c'est cette bizarre simplicité qui nous pousse sans cesse à confier notre défense et notre destinée aux mains de ceux qui ont tout intérêt à les armer contre nous. Ce ver rongeur, ce parasite insidieux, est une faction puissante habitée des longtemps à lutter contre les novateurs et les régénérateurs des sociétés, prompt à se courber devant les circonstances et habile à les faire tourner à son profit; faction qui a pour but son intérêt, pour moyen l'intrigue et la calomnie; faction ambitieuse qui, étrangère par son éducation et par son caractère, au sentiment de l'égalité et à l'amour des peuples, se traîne à la remorque de toutes les révolutions qu'elle souille par son contact et dont elle s'empare à force d'ambitions et d'intrigues pour les diriger vers son but, en les dominant sous le masque du civisme; faction impie pour qui la vertu n'est qu'un mot et la justice un mythe; prodigée de flatterie, rampante après la défaite, insolente et provocatrice après la victoire.

Ce ver qui nous dévore le cœur, c'est cette phalange hétérogène et bâtarde que nous voyons dominer aujourd'hui sous le nom de *républicains honnêtes*. C'est cette horde barbare qui nous tue au nom de l'ordre et de la légalité et nous appelle buveurs de sang; qui nous vole de par la loi et nous traite de pillards; ce sont ces honnêtes serviteurs de toutes les monarchies (voilà même toutes les républiques) qui imaginent des complots dont ils nous rendent responsables, pour se débarrasser plus promptement de nous, en nous faisant plonger dans leurs cachots; qui, par leurs insolentes provocations, et cachés derrière nos soldats, voudraient bien nous attirer dans leur guet-apens, pour se donner le plaisir de se baigner dans notre sang et d'en finir avec nous.

Et cependant nous les avons vus, aux jours de Février, ces républicains honnêtes, saluer de leurs enthousiastes acclamations ce drapeau rouge qu'ils traitent aujourd'hui dans la boue; nous les avons vus fatiguer de leurs lâches adulations ce peuple enivré de son triomphe, qu'ils appelaient alors peuple magnanime, peuple sauveur, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un peuple d'anarchistes et de brigands. Anarchistes dont vous seriez jadis les mains caillonnées, mesieurs les bourgeois; en leur prodiguant les éphémères les plus frivoles. Brigands dont, vils plagiaires! vous singiez les habitudes les plus grossières, et qui ont dédaigné de vous mettre le pied sur la tête lorsque vous vous faisiez si plats, qu'il eût été impossible de vous écraser!

Mais hélas! les destins et les flots sont changés; le masque est tombé, le prisme a disparu, et les beaux jours de février ne nous apparaissent plus que comme le souvenir d'un rêve presque effacé!

Ah! Messieurs, j'admire votre habileté profonde. Vraiment votre tactique ferait envie à Machiavel lui-même, et la main sur la conscience, nous vous proclamons maîtres de la fourberie.

Où, vous nous avez prouvé une fois de plus qu'autant le peuple est content et facile à tromper, autant vous êtes habiles et actifs à étendre votre pouvoir et à opprimer les libertés publiques. Mais prenez garde, vous le savez: *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise*. Si le soleil de juin a pu réveiller la vipère engourdie par le froid de février, le lion piqué par elle pourrait bien s'éveiller à son tour et lui écraser la tête!

A NOS FRÈRES DE PARIS.

Frères!

Vous venez de donner un grand exemple! La prudence et la résignation dont vous avez fait preuve ces derniers jours, n'ont peut-être pas d'exemple dans l'histoire.

Un banquet fraternel devait vous réunir pour célébrer l'anniversaire de cette révolution de février que votre courage a faite et que la réaction s'acharne à calomnier. Des menées perfides devaient changer en un champ de carnage le sanctuaire de la fraternité, et vous avez renoncé aux douces étreintes dont vos cœurs étaient avides, pour éviter le sang et enlever à un pouvoir déloyal, tout prétexte de sévir.

Nous savons apprécier ce beau sacrifice et nous vous disons merci!

Nous n'avons jamais douté que vous ne fussiez dignes de marcher à la tête de la démocratie; si cette pensée avait pu nous venir un seul instant, nous ferions aujourd'hui amende honorable.

Vous avez senti les grands devoirs qui vous étaient imposés. Une nouvelle défaite, habilement amenée et exploitée par le pouvoir, vous perdait sans retour, nous perdait aussi, et compromettait nos frères d'Europe, qui brisent en ce moment les liens de la monarchie.

Cette victoire pacifique du 24 février 1849 sera peut-être aussi mémorable que celle de 1848. Comme au 29 janvier, vous avez refusé le combat sur le terrain où vous l'offrait la réaction, et elle en est réduite à dévorer sa propre rage. Mais vous ne le refuserez pas, lorsque le terrain vous sera favorable, c'est-à-dire, lorsque vos droits imprescriptibles seront audacieusement foulés aux pieds. Dans cette circonstance solennelle, comptez sans réserve sur les démocrates lyonnais.

Vive la République démocratique et sociale!

Fête du 24 février.

Paris, le 24 février 1849.

D'autres vous diront la partie officielle de la cérémonie d'aujourd'hui. Je laisse ce soin à plus habiles que moi, chétif provincial qui me suis un peu perdu dans ce chaos de troupes, de gardes nationaux, de représentants, de magistrats, de conseillers de la Seine, de rares auditeurs et de curieux; enfin, grâce à un honorable, j'ai pu entendre

et voir. Au point de vue républicain, la journée est bonne: la garde nationale a chaleureusement exprimé ses sentiments démocratiques; au total, il m'a paru impossible que M. Monck-Changarnier pût se faire illusion. Si les vœux qu'on lui prête sont vrais, il a pu se convaincre que la bourgeoisie de Paris elle-même n'entendait pas remettre en question l'œuvre de février 1848.

Décidément, la République a vie. Les représentants, en se rendant au cortège de l'Assemblée nationale, à la Madeleine, ont traversé une haie d'environ 50 000 hommes. L'artillerie l'a accueillie avec un ensemble de cris de: *Vive la République*, qui ressemblait un peu à ce: *Messieurs, nous saurons la défendre, la protéger!* La première légion a été gant jaune, à deux compagnies près; les cris étaient rares, mais poussés avec ardeur; toutes les autres légions ont été unanimes: *Vive la République! vive la République démocratique!* et fréquemment: *Vive l'Amnistie!* L'apparition de certains représentants a attiré les acclamations sur des fons différents: les Montagnards connus, et que l'on signalait, étaient accueillis par un vif affectueux; les royalistes, au contraire, par un vif sur le ton d'une exaltation caractéristique; à cet égard, les tambours ont de nouveau battu aux champs, et le brillant équipage, à la livrée de l'empereur, est apparu escorté d'un nombreux état-major; un homme petit de taille, grêle, en tunique de garde nationale, d'un rouge, grosse épaulette, plaque et large ceinture, a monté les marches de la Madeleine aux cris bruyants de: *Vive la République! l'Amnistie! l'Amnistie!* Il a marché d'un pas rapide au milieu de la longue galerie des bayonnettes, essouffant un gros monsieur en habit noir, et sans distinction aucune, qui le suivait; le général était... Louis-Napoléon, le second que j'ai d'abord pris pour... était M. Boulay de la Meurthe. Immédiatement, j'ai posé cette question à mon ciréone: Pourquoi ces deux Messieurs ne portent-ils pas les insignes des représentants? — Mais ils ne le sont plus. — Et pourquoi ne les remplacent-ils pas depuis deux mois et demi? Mon ciréone n'a trouvé d'autres raisons à me donner que celle-ci: On craint d'agiter Paris par une élection nouvelle. — C'est possible, mais c'est bien singulier; il est étonnant surtout qu'une interpellation ne soit adressée aux ministres à ce sujet.

Ces deux messieurs se sont rendus à leur fauteuil, au pied et en face de l'autel. M. Bonaparte a sauté M. Marrast et s'est placé au centre; le président de l'Assemblée en deux me ligue, et M. Boulay de la Meurthe à sa gauche. Cela est peu logique avec le principe de la souveraineté populaire, mais les républicains du lendemain l'ont voulu ainsi. L'office a commencé, la musique était belle mais peu nourrie, l'éclat n'est favorable qu'aux grands effets d'orgue; j'ai mieux nos basiques antennes. M. Bonaparte m'a paru un peu di-trait: bientôt ses yeux se sont portés sur le grand tableau du sacre de Napoléon, qui couronne en digne le maître-autel; dès ce moment, son front s'est successivement sourcilé et épanoui.... La messe avait disparu, et je ne sais trop si le président ne redevenait pas, par la pensée, prince ou même autre chose. J'ai promené mes regards sur ce groupe de sept à huit cents personnages et j'en ai bien compté deux cents qui, eux aussi, interprétaient les uns le tableau, les autres la tenue du président. Beaucoup de gens ont réfléchi pendant la messe; à la sortie, les représentants ont chuchoté même leurs acclamations à celles des gardes nationales et du peuple; était-ce le résultat des réflexions? Je le crois. Quant au président, il m'a paru à sa sortie, ému, peut-être pâle, mais à coup sûr, obsédé de l'immense cri de *vive la République*, qui l'a accueilli; il a pu surtout, s'il sait lire sur les visages, voir combien cet état-major, extra-légal et à mon avis illégal, qui l'accompagne, choque l'armée. Passe pour M. Vaudrey, celui-là est un colonel de franc-ai, mais les autres ont-ils gagné leur cinquant militaire. Sont-ce les héros de Boulogne? Le même équipage impérial qui avait amené le président, la rapidité emporté. Je vous le déclare, en dehors de toute préoccupation d'opinion, les amis de M. le prince ont dû acquiescer la conviction que l'empire était aussi impossible que la royauté. Une heure plus tard, tout avait disparu et les couriers se dirigeaient vers la colonne de Juillet, pour y déposer la couronne d'immortalité, en souvenir des héros morts pour la liberté. Cette livrée de M. Bonaparte est celle de l'empereur. A quel titre M. Bonaparte revêt-il son père, pour se proclamer l'héritier de l'empereur? En dehors du sénatus-consulte qui constitue l'hérédité de l'empire, Napoléon n'a point adopté l'enfant, sa lignée légale est éteinte avec le roi de Rome. M. Louis-Napoléon, puisqu'il lui faut une livrée, n'a droit héréditaire, qu'à celle de son propre père ou bien à celle des Bonaparte; qu'il choisisse. Sa livrée actuelle, outre son ridicule, a le grand tort de pouvoir être considérée comme une espèce de tentative d'usurpation; comment ne l'a-t-il pas compris ou peut-être l'a-t-il trop compris! L'on dit que quelques transports ont été rappelés, on en élève le nombre à 53. Plus de 700 ont été transportés à Belle-Isle en mer; les grâces civiles auront lieu le 4 mai. Du 25 février au 4 mai, cela s'appelle le gouvernement provisoire, la révolution; mais cela est illégal, aussi la fête d'aujourd'hui est-elle une fête tronquée; mais le qu'elle est, n'en doutez pas, son effet est produit, et cet effet est salutaire.

Banquet commémoratif de la Révolution de février. (Suite.)

Les discours ont été prononcés dans l'ordre suivant:

Alphonse Morellet. Discours d'ouverture.
B. Rollet. Au premier anniversaire de la Révolution de Février.
Loubaud. A la Fusion, à l'Union de toutes les nuances des diverses opinions républicaines.
Renaux-Ségiers, rédacteur en chef du *Peuple Souverain*. A la République italienne, sœur de la République française.
Grimaud. Au Génie révolutionnaire, l'effroi des tyrans, la consolation des opprimés et le vengeur des peuples.
Morateur, de la Guillotière. A l'Union du peuple et de l'armée.
J.-B. Razuriet. Au Peuple de Février.
Dominique Priez, de Collonges. Aux travailleurs de la campagne, à leur union aux Travailliers de la ville pour le triomphe de la République démocratique.
Escoffier. Aux conséquences de la Révolution, au Suffrage universel dans son application la plus large.
Martin, de Rive-de-Gier. A l'Égalité.
Gilbert Randon. Le Cri d'alarme, ou les Républicains sont là. (Chant).
Maquaire. A l'Association; à la Solidarité.
Michel Rapp. A l'Avenir du Socialisme et de ses progrès pacifiques.
Amédée Castellan. A l'Instruction; à la gratuité de l'enseignement.
Blanc. A la Persécution régénératrice.
Louis Girard. A la Conquête de nos droits politiques et sociaux.
J.-J. Morel. A l'extinction des monarchies.
Gros jeune, de Neuville. A la Vérité.
Déchaux, au nom des Voraces. A la santé du Comité central de Février.
Gerin, de St-Chamont. Aux Lyonnais.
Bouffeton fils, de Montluel. A la Démocratie lyonnaise.
Feyton, cultivateur d'Oullins. A la Mémoire de nos pères; à l'esprit de la Montagne.
Le citoyen Juif. A Raspai et à l'Amnistie.

Tous les toasts ne nous étant pas parvenus, et le *Peuple Souverain* en ayant déjà publié plusieurs, nous donnons les suivants que nous avons entre les mains.

Toast du citoyen Gros (Pierre), l'un des plus fervents vulgarisateurs de la Banque d'Echange:

A LA BANQUE DU PEUPLE!

A cette institution qui nous affranchira de la dernière des tyrannies, la tyrannie du capital.
A la *Banque du Peuple* qui renversera tout l'échafaudage de sophismes entassés par la vieille économie sociale en faveur du capital, en affranchissant le producteur de l'intérêt, de la rente, du loyer, du

fermage, en un mot de tout ce qui constitue cette épouvantable lèpre: l'usure! Et tout cela sans nuire aux droits acquis.

A la *Banque du Peuple*! qui brisera les entraves du travail et lui permettra de s'élever à la hauteur d'une manifestation philosophique.

A la *Banque du Peuple*! qui organisera la rapide circulation des produits; qui, par l'accroissement illimité de la production et du salaire accroîtra la consommation en la mettant en rapport avec les besoins.

A la *Banque du Peuple*! qui simplifiera les rouages administratifs et nous débarrassera de cette armée de fonctionnaires dont l'entretien dévore inutilement chaque année la moitié du budget.

A la *Banque du Peuple*! qui annihilerait le vieux principe d'autorité en forçant les fonctionnaires à devenir les simples commis du peuple; qui, en réalisant l'égalité absolue devant le travail et par le travail, et supprimant les privilèges et le parasitisme, nous donnera la liberté réelle et nous permettra de pratiquer avec bonheur la fraternité.

A la *Banque du Peuple* enfin! qui, en organisant entre les peuples l'échange libre et illimité des produits contre des producteurs, hâtera l'avènement de la République universelle.

A la *Banque du Peuple*!

Toast du citoyen Priez, de Collonge.

Aux travailleurs de la campagne, à leur réunion aux travailleurs de la ville pour le triomphe de la République démocratique et sociale!

Citoyens.

A l'heure où la dernière monarchie, minée par la corruption, s'écroulait dans le sang du peuple, un long cri d'appréhension partit de la campagne. Trompée depuis quarante ans par ces nouveaux seigneurs, le mot de *République* était le synonyme d'exécutions sanglantes, de vols et de spoliations. Mais bientôt l'horizon s'éclaircit, le peuple vainqueur des villes emploie son premier loisir à serrer la main de son frère de la campagne. *Liberté, égalité, fraternité*, lui dit-il, voilà notre devise, et ce bonheur dont on a tant fait pour venir de souffrir pour toujours avec ses dignes acolytes. Et ils s'embrassèrent au pied des arbres de liberté! Beau spectacle! qui désespérait ces traîneurs de sabres, ces royalistes insolents aujourdhui. Oh! comme leurs fronts étaient blêmes alors, comme ils frissonnaient au bruit de la mousqueterie qui saluait la République.

Oh! alors les vainqueurs n'étaient pas des repris de justice, des forçats et des voleurs, non, c'étaient des héros; l'aristocratie tremblante venait caresser la sainte canaille, serrer la main rude et calleuse du prolétaire; avec lui elle criait: *Vive la République!* cri sacré qu'elle devait bientôt renier, car elle ne le prononçait que du bout des lèvres, avec effroi et par calcul.

Mais soudain leur apparaît une lueur d'espérance. La révolution de février, disaient-ils (car ils le comprennent comme nous), a remis le vieux ordre social en question; royauté du droit divin, royauté constitutionnelle, noblesse du blason et du coffre-fort, théocratie sacerdotale et démocratie patricienne. Tous les vieux pouvoirs sont anéantis; le peuple veut marcher seul. Nous sommes vaincus, si nous n'employons notre influence auprès des électeurs ignorants, crédules et peureux de la campagne. A l'œuvre, dirent-ils, et bientôt nous pourrions encore crier victoire.

Ils ont presque réussi; les peurs qu'ils ont semées et l'impôt des 45 centimes ont fait mordre la République par le peuple des campagnes. Mais aujourd'hui la calomnie est démasquée, les yeux sont dessillés.

Le socialisme a dépassé les murs de nos cités, et pénétré dans les chaumières. Les rayons du soleil de la liberté commencent à luire sur nos campagnes. Le foyer révolutionnaire de nos villes nous communique sa chaleur. Bientôt va finir le règne des privilèges, car celui des travailleurs commence. Courage donc, exploités des campagnes, vous nous comprenez aujourd'hui; ayez foi dans l'avenir.

Vive la République démocratique et sociale!

Toast du citoyen Martin, de Rive-de-Gier.

A L'ÉGALITÉ!

Citoyens!

Depuis longtemps la philosophie en a posé les fondements, il nous faut aujourd'hui choisir les ouvriers qui doivent achever ce grand édifice!

Sous peu nous devons nous occuper d'élections. Démocrates présents et absents, appliquons-nous à faire bien comprendre au peuple des villes et des campagnes que c'est l'urne électorale qui doit nous donner ces défenseurs infatigables de nos droits, qui auront pour mission d'abaisser les montagnes et de combler les vallées, pour parler le langage du Christ, ce grand républicain, d'élever les petits et d'abaisser les grands sous la loi de l'égalité. Je le répète, c'est l'urne électorale qui nous donnera ces hommes de progrès, car ce résultat ne pourra s'obtenir que successivement, sans violence. Nous attendons tout de la persuasion, rien de la violence.

Arrière donc ceux qui nous accusent de vouloir le partage des biens. Pour user de tels moyens, la démocratie est trop généreuse, j'allais dire trop honnête; mais la réaction a presque dénaturé la signification de ce mot en se l'appropriant: bientôt on rougira de s'entendre appeler honnête homme.

Citoyens, à l'Égalité, but final de la société.

A LA MUNICIPALITÉ DE LA GUILLOTIÈRE.

Citoyens,

Les démocrates de la Guillotière, Considérant que c'est un devoir pour la démocratie de subir avec calme, patience et courage les tentatives liberticides de la réaction;

Considérant que tout pouvoir émanant de sa volonté souveraine, doit s'associer à cette pensée dictée par l'amour du progrès et par le patriotisme le plus sage et le plus pur;

Considérant que les outrages faits à la Révolution de Février, soit dans ses principes, soit dans ses symboles, ne peuvent exciter l'indignation des citoyens que contre le pouvoir qui commande ces outrages, et que sur lui seul retombe toute responsabilité;

Considérant que la présence d'une municipalité républicaine dans une ville composée en majeure partie de citoyens dévoués à la cause démocratique et sociale, est de la plus grande importance dans les circonstances solennelles où nous nous trouvons: Invient et au besoin somment la municipalité de la Guillotière, 1^o De rester ferme à son poste; 2^o De se conformer aux exigences d'une autorité supérieure qui ne peut avoir sur la Démocratie d'autres droits que ceux que lui donne la force.

En se conformant à ces désirs, la municipalité peut compter sur le concours de tous les patriotes.

Vive la République démocratique et sociale!

(Suivent les signatures.)

Revue des Journaux de Lyon.

Le *Censeur* discute aujourd'hui la question des incompatibilités et critique avec raison les dernières assemblées législatives de la monarchie, qui avaient méprisé et foulé aux pieds les intérêts les plus nobles et les plus chers de la nation. Il félicite l'Assemblée d'avoir restreint le cercle des exceptions, et pense qu'à l'avenir les représentants, n'ayant plus rien à demander au pouvoir, resteront fidèles au peuple. Dieu le veuille! Ce journal conserve du reste son mutisme à l'égard du banquet du 25 février. Qu'en pense-t-il?

Le *Courrier de Lyon* se félicite de voir la rente monter et

dépasser aujourd'hui 80 francs. Certes, il n'y a rien dans l'élévation de la rente qui nous afflige, au contraire, mais nous savons trop que la Bourse n'est pas le thermomètre du bonheur du pays, et que le jour où on apprend à Paris la perte de la bataille de Waterloo et l'invasion probable de la France par les armées ennemies, les fonds haussèrent à la Bourse, et qu'aujourd'hui, si les fonds montent à mesure que le peuple descend, la misère publique monte aussi parallèlement, et quoi qu'il fasse, un peu plus tôt, un peu plus tard, le parti qui se prétend conservateur n'échappera pas à la banqueroute, s'il reste au pouvoir en persistant dans ses vieux errements.

La *Gazette de Lyon* s'est confessée hier et fait sa pénitence aujourd'hui. A genoux, elle attend la lumière et le mot d'ordre des jésuites. En attendant, elle injurie les patriotes italiens et cite les paroles de Pie IX, le prêtre détrôné par la justice de Dieu, et que l'on voudrait bien rétablir par la force, non pas que personne y tienne, mais c'est pour l'exemple. Elle cite aussi le fameux Coquerel, touchant accord des réactionnaires qui nous édifierait si nous ne connaissions le secret de la comédie et ses bénéficiaires. La *Gazette* voudrait voir la France se faire soldat du pape et lui rendre le patrimoine de saint Pierre. Comme les actes des apôtres ne parlent que fort peu du patrimoine de saint Pierre et que nous n'avons vu nulle part que ce juif, que saint Paul ne se gênait pas de tancer au besoin, eût eu des droits ou même des prétentions sur Rome, nous déclarons humblement ne pas connaître l'inventaire du patrimoine de saint Pierre. Mais, toutefois, nous ne nous opposons pas à ce que l'on fasse une souscription pour faire cadeau au pape dudit patrimoine; dès ce jour nous nous inscrivons pour six blancs.

La *Courrier de Lyon* et la *Gazette de Lyon* disent tous deux que le nombre des convives du banquet de dimanche dernier était de 1,500 à 2,000; il est difficile de mentir sciemment avec autant d'impudence, et au vu de toute une population. C'est ainsi que les royalistes écrivent l'histoire!

Assemblée nationale.

PRESIDENCE DU CIT. MARRAST. — Séance du 25 février.

Correspondance particulière du *RÉPUBLICAIN*.

Le cit. F. Degeorge dépose une pétition de plusieurs communes du Pas-de-Calais, qui demandent le rappel du militaire d'indemnité, pour servir au remboursement de l'impôt des 45 centimes et à des primes d'encouragement pour l'agriculture.

On passe à la discussion du projet de loi électorale. La commission propose de rédiger ainsi le troisième paragraphe de l'art. 78.

« Les fonctionnaires appartenant à un corps ou à une administration dans lesquels la distinction entre l'emploi et le grade, est organisée par une loi, seront, par le seul fait de leur admission, réputés avoir renoncé à leur situation actuelle. »

Le citoyen Bineau demande ce que la commission entend par ces mots : Organisé par une loi.

Le cit. V. LERANÇ. Elle a voulu que le fonctionnaire dont l'emploi est séparé du grade, pût conserver son grade en se démettant de son emploi. La commission a pensé que cette répartition ne peut pas être prononcée par un acte de pouvoir exécutif.

Le cit. Foy, Charlemagne et Victor Lefranc sont successivement entendus.

Le citoyen Billaut dit que la minorité de la commission est d'avis que l'article eût pu poser une exception au sujet des ingénieurs des mines et des ponts-et-chaussées, auxquels on laisse la faculté de faire une excursion dans l'industrie privée en conservant leur grade; mais la majorité n'a pas pensé qu'on pût accepter d'exceptions.

Le citoyen Bineau propose de dire :

« Les fonctionnaires appartenant à un corps dans lequel des grades sont actuellement établis par une loi, conserveront leur grade en se démettant de leur emploi. »

Le citoyen Billaut demande qu'il soit voté sur le principe, en renvoyant à la commission pour l'exception concernant les ingénieurs des ponts-et-chaussées.

Le principe est adopté.

Le cit. V. LERANÇ combat le renvoi de l'amendement du cit. Bineau, demandé par le citoyen Larabit.

Le renvoi est prononcé.

La discussion s'établit ensuite sur l'amendement suivant, proposé par le citoyen Cavaignac comme proposition transitoire.

« Une loi spéciale déterminera la position des militaires des armées de terre et de mer élus représentants du peuple. Jusque-là ils seront placés dans la position de disponibilité déterminée par la loi du 10 mai 1834. »

Le cit. CAVAIGNAC. Avec la rédaction actuelle il arriverait que vous continuiez un véritable privilège. La faculté de mise en disponibilité n'étant admise que pour l'état-major général et particulier, tandis qu'il est de règle générale pour les autres corps qu'il n'y a pas de grade sans emploi.

Qu'un officier d'état-major soit nommé représentant, sa position est nette; mais un autre officier ne pourrait siéger à l'Assemblée qu'avec un congé du ministre de la guerre; or, cette situation n'est pas convenable, c'est pour cela qu'on demande une loi.

Le cit. AMBERT a présenté un amendement dans le même sens, dit le président; il est ainsi conçu :

« L'art. 28 de la Constitution n'est pas applicable aux citoyens français dans les armées de terre et de mer. » (La question préalable.)

« Toutefois, le militaire nommé membre de l'Assemblée législative ne pourra obtenir d'avancement, excepté à l'ancienneté, pendant la durée de la législature. »

Cet amendement est écarté par la question préalable.

Le cit. V. LERANÇ combat l'amendement du général Cavaignac au nom de la majorité de la commission.

Le cit. Billaut appuie au nom de la minorité.

Le cit. Vézin reproduit les arguments de M. Lefranc.

La séance continue.

Les vainqueurs de Février, vaincus de juin, aujourd'hui aux bagnes de Rochefort, ont adressé au journal le *Peuple* la lettre suivante :

« Bagne de Rochefort, ce 19 février 1849.

« Citoyen rédacteur, « N'étant pas à Paris pour célébrer l'anniversaire de notre pacifique Révolution de février, nous venons vous prier d'insérer ce petit article dans votre estimable journal. Nous sommes certains d'avance que nous n'aurons pas de refus. »

« Salut, salut, trois fois salut à toi, jeune et grande République! toi qui fus le rêve de toute notre existence. Nous venons, quoique éloignés de Paris, saluer ton grand anniversaire au même cri qu'il y a un an, nous établissons le règne de la fraternité!... »

« Ecoute notre voix, elle vient du fond du cœur. Si un jour les roya-

listes osaient tenter de te renverser pour rétablir leur infâme système, rappelle-toi que dans le bagne de Rochefort il se trouve onze de tes véritables enfants qui sont prêts encore à combattre et à mourir pour toi, au cri de : Vive la République démocratique et sociale! »

« LARGILLIÈRE, HUSSON, RACARIE, MILON, CHAMPEL, JACQUOT, VOISEMBERT, GUÉRINEAU, JANOT, CHAMPEL, LI FEVRE. »

Lyon, le 27 février 1849.

Au citoyen rédacteur du journal.

Citoyen,

Depuis quelques jours, des personnes, dont j'ignore le nom, ont fait circuler une liste de candidats à la députation. Je ne blâme point leur intention et ne désapprouve en rien leur choix; mais croyant sans doute me faire plaisir, on a laissé accréditer le bruit que cette liste émanait de moi, ce que je m'empresse de démentir. J'ai toujours pensé qu'un sage ennemi est préférable à un ami trop ardent, et ne m'aviserai point de désigner à mes concitoyens aucun candidat, sans avoir au préalable pris conseil. J'invite les auteurs de la liste, en cas qu'ils soient de mes amis, à imiter ma prudence en ce point, mais surtout je les engage à se faire les éditeurs responsables de leurs actes et à ne point oublier que rien n'est plus dangereux qu'un imprudent ami.

Salut et fraternité.

CURTET.

Chronique locale.

M. Bugeaud est parti le 25 pour St-Etienne par un train spécial qui avait été retenu trois jours à l'avance et pour la marche duquel on avait pris les précautions les plus minutieuses, ni plus ni moins que pour un prince. Il a été reçu à l'embarcadere par un détachement de gardes nationaux zélés. Il a passé la revue des troupes de la garnison et la garde nationale. Des cris de : *Vive la République démocratique et sociale!* ont accueilli le général et l'ont fort indisposé. Se retournant vers un de ces malencontreux socialistes, il lui demanda, pensant l'embarrasser : Qu'est-ce que la République démocratique et sociale? — Le droit d'association. Le général tourna le dos, après avoir répliqué par des banalités conservatrices.

Club Sainte-Blandine, près la place Colbert.

Les démocrates socialistes du 3e arrondissement sont prévenus que le jeudi 1er mars, aura lieu l'ouverture de ce club. Divers orateurs développeront les principes de la République démocratique et sociale, ainsi que les questions d'organisation du travail. Les séances auront lieu tous les jours, de huit à dix heures du soir.

— Quelques secours en argent ont été accordés à des réfugiés politiques Lombards, qui se rendent de nouveau en Italie pour soutenir la guerre d'émancipation.

— Mardi, une deuxième distribution a été faite aux colons lyonnais, en attendant que le gouvernement veuille bien tenir ses promesses à leur égard.

— La commission du banquet rappelle de nouveau aux citoyens chargés de distribuer des cartes, qu'ils doivent rendre leurs comptes au bureau central, chez le citoyen Gudin, rue Quatre-Chapeaux, 14.

La commission ose compter sur la diligence des citoyens. Les fournisseurs devant être réglés immédiatement, il est nécessaire, on le comprend, que les comptes soient rendus sans délais.

— M. Fougère, ex-recteur de l'Académie d'Aix, destitué par Carnot, vient, dit-on, remplacer à Lyon, le citoyen Laroque, soupçonné de républicanisme.

— Lundi, la commission du banquet a fait une distribution de vivres au clos Neyret. Plus de quinze cents indigents ont été assistés. Nous y avons remarqué de braves ouvriers qui cherchaient à se dissimuler; ils ont reçu ces secours avec reconnaissance mais aussi avec un sentiment profond de tristesse. Ils eussent préféré gagner en travaillant le pain qui leur était distribué.

La commission a constamment employé tous ses soins pour sauver ces malheureux de l'espèce d'humiliation qu'ils paraissent ressentir.

— Souscription pour la statue de l'homme du peuple.

La belle statue en plâtre de l'Homme du Peuple, qui décorera la place de la République, va être coulée en fonte. Le citoyen Lepind, qui en est l'auteur, doit donner gratuitement tous ses soins à ce nouvel ouvrage. La dépense présumée est de trois mille francs. Une souscription, au maximum de cinq centimes, est ouverte, dès à présent, dans nos bureaux pour couvrir cette somme. Nous invitons tous les républicains à donner leur obole. Ils feront acte de protestation contre les tendances anti-populaires de la réaction. C'est au moment où le pouvoir proscrit les emblèmes de la liberté que les prolétaires doivent les relever en leur donnant une forme plus durable.

— Le 24, à onze heures du matin, à la revue sur la place Bellecour, un brigadier du 11e dragons a eu la jambe démise par son cheval qui s'est abattu sur lui.

— La diligence de Marseille, passant samedi sur la place de la Charité, a versé en face l'hôtel de Provence; cet accident n'a fort heureusement eu aucune suite fâcheuse, les voyageurs en ont été quittes pour la peur.

— Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les blessures du sieur Jean-Simon Dutel, âgé de 49 ans, concierge de la maison des quatre colonnes à Saint-Just, qui a été foulé aux pieds par un cheval de dragons dimanche dernier, sur la place de la Charité, en forçant les lignes des militaires, sont sans gravité sérieuse.

— Dans la journée de dimanche, des hommes chargés d'échelles et munis d'une autorisation du maire de Villeu-

anne se sont transportés sur la place pour procéder à l'enlèvement du bonnet phrygien qui surmonte l'arbre de la liberté; ils se mettaient à l'œuvre quand le poste des dragons du 11e, qui se trouvait près de là, accourut et leur intima l'ordre de se retirer. L'énergie de leur injonction fit comprendre à ces vandales qu'il n'était pas de leur intérêt de faire de la résistance; aussi se retirèrent-ils honteux et confus, aux huées de la foule indignée.

Nous venons de lire le petit livre du citoyen Bertheault, et nous engageons tout le monde à en faire autant. C'est une digne réponse aux calomnies de la réaction contre les républicains.

Cet opusculé est écrit avec le cœur; l'auteur a senti les douleurs de l'atelier et les décrets de main de maître. Ce livre est divisé en petits chapitres, ce qui en rend la lecture facile sans nuire à la clarté. Nous prenons une page au hasard et la donnons au lecteur en l'invitant à lire le reste. Le citoyen Bertheault veut :

« Non point l'association restreinte à quelques individus d'une même corporation; non point non plus restreinte à l'industrie; mais l'association et de l'agriculture, et de l'industrie, et de la science, et des arts. L'association nationale; enfin, qui réunira en un immense faisceau producteur toutes les branches de l'activité humaine.

« Cette vaste association, qui double la force de chacun par la réunion des forces de tous et leur appui réciproque, doit être organisée au point de vue de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

« Dans cette association, but vers lequel nous marchons, tous les hommes quelle que soit, d'ailleurs, la faiblesse productive de quelques-uns, devront trouver un travail proportionné à leur capacité, et être assurés, en vertu de ce travail, d'une rémunération proportionnelle à leurs besoins : la Fraternité l'exige.

« Tous les hommes devront y trouver des moyens égaux de développement et n'y être arrêtés, dans leur progrès artistique, scientifique ou industriel que par les limites de leurs propres facultés : l'Égalité le veut ainsi. »

BANQUE DU PEUPLE.

RUE DU FAUBOURG-SAINT-DENIS, 25.

AVIS.

L'administration de la Banque du Peuple prévient de nouveau le public qu'elle n'émettra ses bons de circulation que lorsqu'elle sera définitivement constituée.

Elle n'émet en ce moment que des actions et coupons d'actions, qui font partie du capital, et qui, par conséquent, ne doivent pas être confondus avec les bons de circulation, ni en faire les fonctions.

Nouvelles étrangères.

Italie.

TURIN, 24 février. — Hier ont eu lieu à la chambre des députés des interpellations sur l'occupation de Ferrare par les Autrichiens. Le député Rossellini a demandé au ministère s'il avait reçu la note officielle de ce fait, s'il le considérait comme une violation de l'armistice, comme un motif suffisant de reprendre les hostilités.

Le ministre Rattazzi, comme tous les ministres passés, s'est tenu dans la plus grande réserve; il a répondu que la nouvelle n'était pas officielle; qu'on tel fait, s'il se confirme, ne saurait être l'objet d'une simple protestation contre l'Autriche; que lorsque le moment de repousser les hostilités serait venu, et peut-être ce jour était-il arrivé, le gouvernement ferait son devoir.

Le député Josi a demandé alors si les troupes piémontaises étaient prêtes à entrer en campagne; il a signalé les levées faites par Radetzky, qui vient de décréter une levée de 50,000 hommes dans les états Lombards-Vénitiens et qui l'effectue par la force. Il a terminé en disant que si nous voulions sincèrement la guerre, nous n'avions plus qu'un mois pour la commencer, parce que plus tard, la diplomatie paralyserait nos mouvements.

Le ministre, en protestant des intentions du cabinet de reprendre les hostilités, a prié la chambre de ne pas fixer le jour. L'incident s'est terminé là.

Hier, des troubles ont eu lieu ici; on faisait circuler des pétitions qui demandaient le rappel de Gioberti à la présidence du conseil et la clôture du parlement. Les factions vaincues dans les dernières élections se groupent autour d'un grand nom pour troubler le pays. La pétition a été portée au roi par le prince Baracco; le roi a reçu le mandataire avec des paroles polies mais sévères.

Dans la soirée, le conseil des ministres a fait afficher une proclamation dans laquelle il défend la politique royale, promet de suivre le programme qu'il a fait en arrivant aux affaires et déclare qu'il restera à son poste aussi longtemps que le roi et le parlement l'y maintiendront.

Des bruits sinistres sont répandus ici; on dit que Rome est à feu et à sang, mais nous n'en croyons rien.

Autriche. — Allemagne.

L'entrée des Russes en Transylvanie est annoncée de nouveau, et cette fois avec quelques détails. Suivant les dernières nouvelles transmises de Josy et de Buharest à la *Revue allemande*, les troupes Russes qui, ayant franchi la frontière de Transylvanie à la fin du mois dernier, avaient quitté le territoire autrichien à la demande du général Puchner, sont rentrées en Transylvanie au nombre de 8,000 hommes et ont occupé Hermannstadt et Grönstadt. On ajoute même qu'ils en sont venus près d'Hermannstadt à un engagement avec des insurgés hongrois, et que ceux-ci ont été battus et dispersés.

On prétendait à Vienne que la prise de Grönstadt par les Szekler avait été accompagnée de scènes d'horreur telles que notre époque n'aurait jamais pu s'attendre à en produire de semblables. Un autre bruit parle de la prise du général Bem.

Des fugitifs avaient apporté à Pesth des nouvelles de Debroczin à la date du 12 février. Mezzaros, toujours ministre de la guerre, avait écrit à Windisgratz qu'il se défendrait avec les siens jusqu'à la dernière extrémité, et mourrait plutôt que de se rendre.

Kosuth, en représailles de l'assassinat commis sur le major Szaell, avait fait pendre le colonel Montecuculi, et menacé de faire pendre un officier supérieur autrichien pour chaque homme que Windisgratz ferait fusiller.

Au reste, les nouvelles de Hongrie manquent de certitude et de clarté. Dans les feuilles autrichiennes, le vil de Szegedin se serait rendu à Windisgratz; une contribution d'un demi-million de florins aurait été frappée sur les habitants de cette ville, au profit des troupes impériales.

D'un autre côté, ce bulletin, publié à Vienne le 11, annonce, il est vrai, pour la troisième fois, la prise de la ville d'Esseg et de l'importante forteresse d'Arad. Selon ce bulletin, les insurgés tentèrent de passer près de Szegedin, et menacèrent par là le flanc de l'armée autrichienne. Le lieutenant-feld-maréchal Glaser a fait occuper les premières maisons d'Alt-Arad par deux bataillons, puis a fait marcher à Lossam deux bataillons.

Après un combat sanglant et opiniâtre, les Hongrois auraient été battus; toutes les batteries dirigées par eux contre la forteresse détruite, et 23 canons pris par les Autrichiens, qui ont aussi fait sauter une grande

partie des munitions appartenant à l'ennemi. Alt-Arad a été bombardé au moyen de grenades, le feu a pris à plusieurs endroits, et a duré toute la nuit.

Suivant une communication du comte Nugent, en date d'Esseg, du 12^e, la forteresse d'Esseg s'est rendue ce jour-là sans attendre l'attaque. Un autre rapport du même général porte que la garnison de cette forteresse, au nombre de 4,300 hommes, a déposé le 13 ses armes sur les glaces, et s'est soumise sans aucune condition. La forteresse et les autres fortifications qui l'entourent ont été occupées immédiatement par des troupes aux ordres du général Trobnerbourg.

On aurait trouvé dans la forteresse 614 canons de tous calibres, 2,000 quintaux de poudre, 74 chevaux d'attelage, des provisions considérables, entre autres 400 bœufs, et 84,000 florins.

Les journaux allemands parlent comme d'une chose arrêtée, d'une attaque du maréchal Radetzki contre Venise, c'est-à-dire contre le fort Malghera qui, s'il pouvait être enlevé, entraînerait la chute de la ville.

FAITS DIVERS.

Le gérant du *Populaire* nous prie de donner place dans nos colonnes à la lettre suivante :

« Citoyen,

« Nous venons de recevoir une lettre de notre correspondant de New-York, et nous nous empressons de vous la communiquer fidèlement :

« Je suis chargé de vous transmettre les nouvelles que j'ai reçues par le télégraphe, de l'arrivée de notre cher citoyen Cabet, accompagné de son ami, à la Nouvelle-Orléans, en bonne santé, le 19 de ce mois. Ces nouvelles nous apprennent que, malgré les ravages qu'a fait le choléra dans cette ville, nous avons le plaisir de n'avoir eu aucun cas parmi nos frères les Icaris ; ensuite que l'arrivée de notre père, si longtemps désirée, a produit l'effet attendu, et que la société est en chemin d'organisation. « Voilà ce que j'ai à vous communiquer pour le moment. »

« Paris, 21 janvier 1849. »

— On lit dans le *Messenger du Nord* la lettre suivante d'un sergent de la garnison de Lille :

« Nous sommes maintenant assurés et convaincus que la lumière s'est fait jour dans nos rangs. Malgré les efforts de ceux qui ont disséminé dans les bataillons de dépôt ou envoyé en Afrique les sous-officiers qui faisaient partie de la garnison de Paris, lesquels n'ont pas craint d'émettre leurs opinions et n'ont cessé de faire la propagande pour le salut de la République, il en reste un assez grand nombre pour prouver qu'un pouvoir arbitraire et despotique ne peut rien sur le caractère du soldat qui connaît ses devoirs.

« Nous ne sommes ni les esclaves du général Bugeaud ni les soutiens d'un prince réactionnaire ; nous sommes les soldats de la République, et nos baïonnettes ne se croiseront jamais contre ceux qui cherchent à l'abattre ou à la saper dans sa base en violant la Constitution. Quoique jeune encore, l'expérience de deux révolutions nous a démontré que les cartouches qui nous ont été données contenaient des projectiles destinés à tuer nos frères et à nous ravir nos libertés, libertés chéries que tout citoyen peut exiger sans être égoïste. Maintenant et toujours, malgré MM. les royalistes et les partisans de l'empire, l'armée est et sera essentiellement républicaine. Si jamais on nous fait prendre les armes pour de semblables causes, nous les chargerons avec courage, et le point de mire de nos fusils sera dirigé sur le diamant de la couronne. »

— Combien est triste la position des instituteurs primaires des campagnes ! et que des fois encore nous faudra-t-il appeler l'attention sur ces fonctionnaires si dignes d'intérêt avant d'éveiller la sollicitude du pouvoir ? Voici un avis que publie la préfecture des Vosges :

« Le dimanche 25 février courant, à neuf heures du matin, il sera ouvert, en la mairie de Prey, un concours pour la place d'instituteur primaire de cette commune. Les émoluments attachés à cette place sont évalués à 280 francs, savoir : traitement fixe, 200 francs ; rétribution éventuelle, 80 francs. L'instituteur est en outre logé aux frais de la commune. Les candidats devront être munis des certificats de capacité et de moralité exigés par la loi. »

Nous ajoutons avec la *Démocratie*, qui nous fait connaître cet avis :

« Un concours et tant de pièces pour arriver à gagner 280 francs par an ! c'est-à-dire, déduction faite de la retenue du 20^e sur le traitement fixe, environ 73 c. par jour ! En vérité, nous ne savons ce qu'il doit étonner le plus, ou de la longanimité de ces laborieux citoyens qui donnent tant à la patrie et reçoivent si peu d'elle, ou de l'insensibilité inintelligente des législateurs qui ne comprennent pas que l'avenir d'un pays libre et possesseur du suffrage universel repose tout entier sur ces humbles et patients fonctionnaires, et que, comme l'a dit lord Brougham : « Ce n'est plus aujourd'hui le canon, mais l'instituteur qui décide des destinées d'un peuple. »

VARIÉTÉS.

Lettre au président de la République.

L'AMNISTIE.

Citoyen président,

Les journaux et les hommes qui sont venus à vous, en passant, par haine de la République, et pour exploiter votre belle fortune du 10 décembre, les organes et les chefs de la ligue royaliste ont nié, dément la parole sacrée, l'engagement d'honneur que vous aviez signé dans votre appel au peuple souverain, lors des élections dernières. Ils ont changé ce contact formel en une misérable équivoque, et vous n'avez protesté ni par l'acte officiel que nous attendons toujours, ni par une explication publique.

Vous trouvez donc, citoyen, que l'interprétation des royalistes est la bonne, et que le supplice arbitraire et sauvage des pontons, le serrement des condamnés politiques jetés dans l'enfer des bagnes, le désespoir éternel de plusieurs milliers de familles, l'échafaud qui point à l'horizon avec son grand mât hideux et sanglant ; vous trouvez, dis-je, que toutes ces mesures implacables de la justice fauve sont la traduction fidèle et le commentaire vivant de la proclamation par vous lancée dans le pays, quand vous étiez l'exilé de la veille et le candidat du lendemain ?

Eh bien ! citoyen président, que votre parole écrite soit juge entre vous et nous. Voici ce que vous avez signé dans votre manifeste électoral, à la date du 27 novembre :

« La République doit être généreuse et avoir foi dans son avenir. « Aussi moi qui ai connu l'exil et la captivité, j'appelle de tous mes vœux le jour où la patrie pourra, sans danger, faire cesser toutes les proscriptions et effacer les dernières traces de nos discordes civiles. »

Cette déclaration touchante et si fraternelle au malheur, comment fut-elle comprise dans le pays ? Les ouvriers, les travailleurs socialistes ou non semèrent dans l'atelier, dans les faubourgs, à tous les foyers où l'on pleurait, la parole de conciliation ; et sous la bannière qui, dans ses plis, portait votre nom et l'espérance des captifs, la promesse des pauvres, ils marchèrent vers les urnes, en phalanges profondes.

Que dirent les journaux, les clubs, les comités et les chefs de la propagande royaliste qui venaient violer le cercueil de votre oncle pour y prendre une cocarde, un drapeau, n'osant encore relever, aux yeux du peuple, la pourpre de leurs Césars, tombée dans le sang ?

Ils interprétèrent, comme le peuple, comme l'exilé, comme le captif. Ils applaudirent en chœur, et donnèrent même la valeur du nom, comme la meilleure, comme la plus haute sanction de l'engagement. Pas une seule protestation ne vint avertir la conscience des masses qu'elle s'égarait, et le contrat fut scellé, dans le cœur du peuple, par les royalistes eux-mêmes !

Ceux qui, luttant pour une autre candidature, dénonçaient vos paroles comme une réclame électorale, étaient accusés d'indignité, de mensonge, de calomnie. La *Réforme*, enfin, qui qui vous faisait une rude guerre de principe et d'origine, poursuivant en vous, comme dans tous, l'institution de la présidence et le droit de race, la *Réforme* écrivait les lignes qui suivent, après avoir cité le texte de votre engagement :

« Appeler de tous ses vœux, quand on n'est encore que simple citoyen, le jour de miséricorde et de fraternité, c'est engager sa politique dans ce sens, si l'on arrive au pouvoir ; et nous devons tenir compte de cette pensée fraternelle à M. Louis Bonaparte, nous qui, depuis trois mois, la demandons en vain aux hommes du gouvernement. »

« On dira, nous le savons, que ce n'est ici qu'une réclame électorale ; nous aimons mieux n'y voir qu'une promesse de cœur, un saint engagement que d'autres ont méconnu, et de pareilles réclames seront toujours par nous respectées. » (Numéro du 28 novembre)

Ainsi, les amis et les serviteurs, les adversaires, les rivaux et les neutres, tous étaient d'accord sur le véritable sens de votre déclaration dont le vague et la généralité s'expliquaient par la position du citoyen-candidat qui ne pouvait parler en homme du pouvoir, en chef du gouvernement.

Le peuple surtout, qui lit avec son cœur et qui ne comprend rien aux interprétations judaïques, le peuple surtout avait conscience qu'il y avait engagement, et il espérait, comptant sur le nom, que cette fois on ne le fausserait point.

Oui, citoyen président, je le déclare bien haut, et ma conviction est celle de tous les humbles qui savent un peu le fond des masses : si, devant le peuple du 10 décembre assemblé de nouveau, l'on portait cette parole : « Avez-vous cru que Louis Bonaparte ouvrirait sa présidence par l'amnistie ? » vous n'entendriez pas une voix s'élever dans ces grandes assises de la patrie, pour l'interprétation de haine et de guerre inventée par les royalistes et si cruellement appliquée !

Il y a donc dans l'esprit des masses dont le sens moral est si droit, si vaillant, si jaloux, une souffrance intérieure, comme un déchirement secret et profond contre cette espèce de forfaiture à votre parole qui pèse sur votre gouvernement.

Confiant et brave comme la force et l'amour, le peuple d'abord ne vous associait pas à ses réserves hypocrites motivées après coup ; mais il a douté, depuis, en voyant que le désaveu de vos journaux ministériels était ratifié par votre silence ; il a mieux compris encore, en attendant tomber des arrêts de mort dans la ville de la Révolution, dix mois après la grande miséricorde de février ! — et quand dans son pauvre cœur a retenti le bruit des fers des condamnés politiques partant pour les bagnes, quand il a vu les longues et dernières chaînes de transportés s'acheminant vers les pontons, il a dit dans sa douleur : « C'était encore une amnistie de prince ! »

Je n'ai mission ni qualité, citoyen président, pour vous donner des conseils, et vos intérêts de fortune ne sont point mon affaire ; vous avez d'ailleurs parmi vos aruspices, les Berryer, les Thiers, les Molé, tuteurs fort experts qui vous idolâtrèrent, et prophètes clairvoyants s'il en fut jamais, car ils n'ont déjà perdu que deux ou trois monarchies. J'estime toutefois que vous feriez bien peut-être de prendre en souci la douleur du peuple qui se consolait de sa misère par l'amnistie promise, et qui vient de perdre toute espérance en voyant souder au pied de ses frères le dernier anneau de la justice de juin. — M'est avis d'ailleurs que votre oncle, s'il avait eu sa parole engagée comme vous, n'aurait point permis à des cuistres de venger, aux dépens de sa signature et de son honneur, leurs peurs passées et leurs ambitions avortées. — Il ne leur aurait pas permis surtout de chercher à dégrader le grand peuple de ses victoires, en accouplant ses fils égarés un moment, mais honnêtes et braves au fond, aux forçats assassins ou voleurs.

Vous en ferez, après tout, ainsi qu'il vous semblera le meilleur ; et si je vous écris cette lettre, ce n'est point pour le grand bonheur d'entrer en relation d'Elysée, mais bien parce que vos secrétaires et courtisans ne vous parlent sans doute jamais cette langue, ce qui vous serait bien nécessaire pourtant, puisque vous êtes responsable devant l'opinion et devant la loi.

D'autres, beaucoup mieux que moi, ceux des galères et ceux des pontons, pourraient vous renseigner sur la justice que vous appliquez et sur ses belles conditions, qui ne se

trouvent ni dans la conscience, ni dans les codes. Mais les condamnés républicains sont fiers partout, même dans les bagnes, et la lèvre chez eux ne sait pas trahir la foi du cœur.

Quant à leurs pères, ils n'intercèderont pas ; les uns sont morts de misère, de faim peut-être, et les autres dorment depuis longtemps dans ces grands sillons de la guerre qu'aurait jadis l'épée de votre oncle. Les seuls qui pourraient vous exposer la plainte amère et les griefs terribles du prolétariat captif ou déguenillé, ce sont des femmes et des orphelins. Mais il fait froid et honte pour le pauvre monde, à la porte des palais ; le vôtre, d'ailleurs, est presque toujours en fête, et il faudrait attendre bien longtemps le défilé des voitures, depuis celle de l'excellence d'Argout jusqu'à celles de vos amis Pasquier et Decaze, ces grands serviteurs, ces fidoles de votre famille !

On ne viendra donc pas des fanbourgs, et voilà pourquoi j'ai voulu vous rappeler ici votre engagement du 27 novembre. Je vous ai prouvé qu'il était sérieux, et que c'était un contrat acquis, enregistré dans la conscience du peuple.

Je vous prouverais également, s'il était nécessaire, que vous êtes en pleine puissance d'exécution ; car vous venez de faire une campagne contre l'Assemblée nationale qui ne laisse aucun doute sur votre fermeté quand il s'agit de votre prérogative, et vous pouvez compter que l'Assemblée nationale, qui est en quarantaine de mort, ne vous empêchera pas de dégager la traite la plus sacrée de votre candidature.

A vous maintenant de décider si votre parole doit tomber au-dessous de l'histoire et de votre nom dans le panier des réclames électorales.

Salut et respect au magistrat de la République.

CH. RIBÉYROLLES.
(*Réforme.*)

Bourse du 26 février.

On assure que 12,000 Autrichiens sont entrés à Ferrare. Mais la place ne paraît pas encore s'en inquiéter, non plus que de l'opposition que veulent leur faire les Piémontais, qui marchent contre eux.

Le 5 pour 100, laissé à 85 40, débute à 85 20, tombe à 82 90, se relève à 85 80, pour finir à 82 90 au courant et 83 15 au comptant. C'est 20 c. de baisse sur la précédente bourse.

La Banque, qui était à 2595, ouvre à 2550 au plus haut et ferme à 2520 en perdant 65 sur vendredi dernier.

Le 3 0/0, de 51 25, arrive à 51 90, pour finir à 51 20.

Les chemins de fer ont presque tous fléchi. Orléans, de 840, descend à 830.

Avignon-Marseille gagne 5 fr. à 220 ; le Nord perd 2 fr. 50 c. à 467 50.

Il y a lutte des plus vives entre les haussiers et les baissiers ; on a remarqué une vente par M. B... de 200,000 fr. de rente ; elle a arrêté l'essor des fonds publics.

La Bourse reste indécise, mais la fermeté du comptant, qui dépasse de 20 c. le prix de la rente à terme, fait croire à des prix encore supérieurs.

On parle d'une émeute signalée par le télégraphe à Bordeaux, mais dont on a triomphé.

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Imprimerie de Rodanet et Comp., rue de l'Archevêché, 3.

EN VENTE

Chez CHARAVAY FRÈRES, Galerie du Grand-Théâtre, à Lyon :

OUVRAGES DE P. J. PROUDHON :

De la Célébration du Dimanche	fr. 75 c.
Qu'est-ce que la Propriété ? (1 ^{er} Mémoire.)	2 50
Lettres à M. Blanqui	1 50
Avertissement aux Propriétaires	1 »
Organisation du crédit	50
De la Création de l'Ordre	4 »
Résumé de la question sociale. (Banque d'échange.)	1 25
Concurrence entre les Chemins de fer	1 »
Le Droit au Travail	15
Proposition sur le Revenu	15
Système de contradiction économique, 2 vol. in-8.	15 »
Solution du problème social, (2 liv.)	1 »

Ouvrages de Pierre LEROUX :

De la Ploutocratie, ou du gouvernement des riches.	1 fr. 50 c.
Discours sur la situation de la Société, 2 vol.	5 »
D'une Religion nationale	1 »
Du Christianisme et de son origine démocratiques	1 50
Le Carosse de M. Aguado	1 »
De l'Egalité	4 »

Ouvrage d'Eug. SUE.

Le Berger de Kravan	50
-------------------------------	----

Ouvrages de LAMENNAIS :

De la Société première et de ses lois	2 50
---	------

Ouvrages de Simon GRANGER :

L'Eglise et le Pouvoir	1 25
L'Evangile devant le siècle	1 50

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,

Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSOIR ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.